

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2017

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 6 février 2017 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 6 février 2017 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 février 2017.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance du 9 janvier 2017.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 31 janvier 2017.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Dépenses incompressibles 2017.
 - 2) Paiement des dépenses incompressibles 2017.
 - 3) Élection du 3 novembre 2013, rapport d'activités du trésorier au conseil municipal.
 - 4) Détermination de différents loyers, secteur Sawyerville.
 - 5) Acte de vente du terrain situé sur la rue Pope, Cookshire, (lot 5 851 789) à Cookshire-Eaton Innovation, autorisation de signature.
 - 6) Pose un geste, organisme à but non lucratif, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, 7, 8 et 9 juillet 2017, Sawyerville.
 - 7) Tournoi Lions Rêve d'un Enfant 2017, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, 4, 5 et 6 août 2017, Johnville.
 - 8) Michael Toulouse, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, 5, 6 et 7 mai 2017, Sawyerville.

- 9) Eleven Green, Jonathan Beaulieu, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, 12, 13 et 14 mai 2017, Sawyerville.
- 10) Santi Immobilier, Stéphane Landry, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, 2, 3 et 4 juin 2017, Sawyerville.
- 11) Chambre de commerce du Haut-Saint-François, renouvellement de l'adhésion 2017 de la municipalité.
- 12) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels, nouveau centre communautaire de Johnville.
- 13) Espace Vital, architecture, paiement d'honoraires professionnels, projet d'une brasserie (Bocquébière) sur la rue Pope.
- 14) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, différents dossiers.
- 15) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, dossier général.
- 16) MRC du Haut-Saint-François, paiement des quotes-parts 2017.
- 17) Fête nationale du Québec, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 18) Fête nationale du Québec, secteur Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 19) Fête nationale du Québec, secteur Sawyerville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 20) Rencontre de formation avec le MAMOT portant sur le rôle et les responsabilités des élus.
- 21) Cookshire-Eaton Innovation, aide financière 2017.
- 22) Inspection obligatoire du barrage de Sawyerville, adjudication d'un contrat.
- 23) Demande d'un certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) concernant le projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la 1^{er} Avenue.
- 24) Recommandations sur l'intervention sur un feu de brûlage de matériaux de démolition sur la propriété de M. Yves Bolduc sur la rue Pope.
- 25) Nomination de Mme Mélanie St-Pierre au poste de directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, autorisation de signature.
- 26) Comité Loisir, MRC du Haut-Saint-François, nomination des délégués pour l'année 2017.
- 27) Loisirs Cookshire, aide financière 2017.

- 28) Loisirs Johnville, aide financière 2017.
- 29) Loisirs Sawyerville, aide financière 2017.
- 30) Jardin communautaire de Sawyerville, aide financière 2017.
- 31) Nouveau centre communautaire de Johnville, adjudication d'un contrat.
- 32) Avis d'infraction pour des travaux non conformes au 280, rue Principale Est, Cookshire, mandat à la Cour municipale.
- 33) Avis d'infraction pour un logement non conforme au 325, rue Pope, Cookshire, mandat à la Cour municipale.
- 34) M. Jean-Guy Prévost, demande de dérogation mineure 2016-03-01-D, 55 rue Prévost.
- 35) Député Peter Van Loan, porte-parole de l'opposition officielle pour le patrimoine et les lieux historiques nationaux, appui projet de loi C-323.
- 36) Regroupement pour un Québec en santé, résolution d'appui.
- 37) Polyvalente Louis-St-Laurent, comité intimidation, aide financière.
- 38) Comité consultatif d'urbanisme, renouvellement de mandat de 3 membres.
- 39) Service exp, offre de services, poursuite du mandat pour la nouvelle station d'épuration sur le chemin des Iris.
- 40) Côté-Jean et associés, honoraires professionnels, projet centre communautaire de Johnville.
- 41) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, honoraires professionnels, levé topographique, centre communautaire de Johnville.
- 42) Polyvalente Louis-Saint-Laurent, commandite pour le gala des mérites scolaires de la Cité-école.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) Dépôt du rapport annuel 2016 du service incendie.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 230-2017 concernant l'affichage des numéros civiques sur les immeubles.
- 2) Règlement 231-2017 décrétant une dépense de 1 140 000 \$ et un emprunt de 1 140 000 \$ pour la construction d'un centre communautaire à Johnville.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 229-2017 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2017.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) M. Jacques Descôteaux, 889, chemin Sanschagrin, demande d'autorisation à la CPTAQ, aliénation, lotissement.
- 2) Carte de crédit pour la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.
- 3) Dream Team, Joey Ruel, demande pour le terrain de balle de Johnville.
- 4) Publicité, Plaisirs d'hiver.
- 5) Dépôt par la trésorière des états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la municipalité.
- 6) Utilisation d'une partie des fonds provenant des redevances des gravières.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 6 février 2017 par M. Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 février 2017.

Résolution 2017-02-5835

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 6 février 2017 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal du 9 janvier 2017.

Résolution 2017-02-5836

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 9 janvier 2017 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail.

Résolution 2017-02-5837

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 31 janvier 2017 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) Mme Anna Veilleux demande des informations sur l'évaluation des propriétés. Le maire lui explique brièvement la méthode d'évaluation et la réfère au service d'évaluation de la MRC du Haut-Saint-François.
- 2) M. Richard Wojciech, représentant de la FADOQ de Sawyerville, prend la parole pour demander au conseil municipal ce qu'il adviendra de l'organisme suite à la vente de l'édifice où le club a son local. Une représentante de l'AFÉAS ajoute que les membres de l'association ont la même interrogation. Le maire leur répond que dans les prochaines semaines, les organismes à relocaliser seront rencontrés pour évaluer les besoins de chacun et voir les différentes options qui s'offriront. La directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs les contactera à ce sujet.

F) Correspondance.

Résolution 2017-02-5838

1. Hon. Marie-Claude Bibeau – Accusé de réception de la demande de soutien du projet de loi C-274 du député Guy Caron.
2. Hon. Marie-Claude Bibeau – Informations supplémentaires pour le programme de financement *Brancher pour Innover*.
3. MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec) – Ristourne 2016 de 15 921 \$.
4. Patrimoine canadien – Commande de matériel promotionnel pour le Jour du drapeau national du Canada (15 février).
5. APSAM – Annonce de la retraite de Mme Sylvie Poulin et remplacement.
6. AQME (Ass. québécoise pour la maîtrise de l'énergie) – Infolettre du 19 janvier 2017.
7. Carrefour Action municipale et famille – Bulletin de Janvier 2017.
8. FCM (Fédération canadienne des municipalités) – Demande de membership 2017-2018.
9. Fondation Rues Principales – Formation en revitalisation des collectivités.
10. COGESAF (Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François) – Invitation à la 6^e édition de la Journée d'information sur l'eau « Au cœur des milieux humiques ».
11. Wolters Kluwer – Invitation au colloque *Accès à l'information et Protection des renseignements personnels*.
12. Journées de la persévérance scolaire en Estrie – Invitation à prendre part à la campagne.
13. Carrefour jeunesse-emploi du Haut-Saint-François – Invitation à la 19^e édition du Défi OSEntreprendre Estrie
14. Priorité Emploi 2017 – Invitation aux employeurs au Salon Priorité-Emploi Estrie 2017.
15. Éco-Pro Environnement Inc. – Offre de service pour réaliser des inspections d'installations septiques.

16. Protekna, services techniques inc. – Offre de services en infrastructures (ingénierie des matériaux).

17. Université de Sherbrooke – Deux offres de stages d'été en environnement et en sciences.

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

1) Dépenses incompressibles 2017.

Résolution 2017-02-5839

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'accepter la liste des dépenses incompressibles 2017 totalisant 4 977 069 \$ telle que déposée par la trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Paiement des dépenses incompressibles 2017.

Résolution 2017-02-5840

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise que le paiement des dépenses incompressibles 2017 soit fait aux dates d'échéance sans attendre l'autorisation officielle du conseil. Cependant, ces dépenses devront être quand même incluses mensuellement dans la liste des comptes à approuver.

Ces dépenses sont les dépenses incompressibles totalisant 4 977 069 \$ autorisées par la résolution 2017-02-5839 datée du 6 février 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Élection du 3 novembre 2013, rapport d'activités du trésorier au conseil municipal.

Dépôt du rapport d'activités au 31 décembre 2016.

4) Détermination de différents loyers, secteur Sawyerville.

Résolution 2017-02-5841

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu :

QU'à compter du 1^{er} juillet 2017, le coût mensuel de location pour les logements situés à Sawyerville soit établi de la façon suivante :

11, chemin Clifton, appartement 5	305 \$
11, chemin Clifton, appartement 6	340 \$
11, chemin Clifton, appartement 7	340 \$
4, chemin Randboro	600 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Acte de vente du terrain situé sur la rue Pope, Cookshire, (lot 5 851 789) à Cookshire-Eaton Innovation, autorisation de signature.

Résolution 2017-02-5842

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte de vente d'un terrain situé au 225, rue Pope, Cookshire, lot 5 851 789, avec Cookshire-Eaton Innovation.

Cet acte de vente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Pose un geste, organisme à but non lucratif, Tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, 7, 8 et 9 juillet 2017, Sawyerville.

Résolution 2017-02-5843

CONSIDÉRANT que l'organisme à but non lucratif, Pose un geste, demande l'autorisation pour la tenue d'une activité les 7, 8 et 9 juillet 2017, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 4 janvier 2016;

QUE la location des infrastructures sportives soit faite à 50 % des coûts prévus dans la politique de location.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Tournoi Lions Rêve d'un Enfant 2017, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, 4, 5 et 6 août 2017, Johnville.

Résolution 2017-02-5844

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du parc municipal de Johnville sans frais tel que demandé par Tournoi Lions Rêve d'un Enfant dans la lettre datée du 18 janvier 2017;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, les activités qui se tiendront les 4, 5 et 6 août 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Michael Toulouse, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, 5, 6 et 7 mai 2017, Sawyerville.

Résolution 2017-02-5845

CONSIDÉRANT que Michael Toulouse demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle les 5, 6 et 7 mai 2017, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 13 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Eleven Green, Jonathan Beaulieu, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, 12, 13 et 14 mai 2017, Sawyerville.

Résolution 2017-02-5846

CONSIDÉRANT que Eleven Green, représenté par Jonathan Beaulieu, demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle les 12, 13 et 14 mai 2017, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 13 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Santi Immobilier, Stéphane Landry, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, 2, 3 et 4 juin 2017, Sawyerville.

Résolution 2017-02-5847

CONSIDÉRANT que Santi Immobilier, représenté par Stéphane Landry, demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle les 2, 3 et 4 juin 2017, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 13 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Chambre de commerce du Haut-Saint-François, renouvellement de l'adhésion 2017 de la municipalité.

Résolution 2017-02-5848

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'autoriser le paiement de 172,46 \$ (incluant les taxes) pour le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton à la Chambre de commerce du Haut-Saint-François pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels, nouveau centre communautaire de Johnville.

Résolution 2017-02-5849

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 9 198,00 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Architech Design, concernant le projet du nouveau centre communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Espace Vital, architecture, paiement d'honoraires professionnels, projet d'une brasserie sur la rue Pope.

Résolution 2017-02-5850

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu majoritairement d'autoriser le paiement de 4 147,73 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Espace Vital, architecture, concernant le projet d'une brasserie sur la rue Pope.

La conseillère Amanda Hamel vote contre.

Le conseiller Pete Lachance vote contre.

ADOPTÉE SUR DIVISION

- 14) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, demande d'un certificat d'autorisation pour la déphosphatation.

Résolution 2017-02-5851

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'autoriser le paiement de 5 977,55 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Services exp inc. concernant une demande d'un certificat d'autorisation pour la déphosphatation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, dossier général.

Résolution 2017-02-5852

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 269,51 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Monty Sylvestre concernant le dossier général de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) MRC du Haut-Saint-François, paiement des quotes-parts 2017.

Résolution 2017-02-5853

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu de payer les factures totalisant 383 273 \$ à la MRC du Haut-Saint-François pour les quotes-parts 2017 selon les modalités suivantes :

- 1^{er} versement au plus tard le 18 février 2017;
- 2^e versement au plus tard le 1^{er} juillet 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Fête nationale du Québec, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2017-02-5854

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 23 juin 2017 pour la Fête nationale du Québec, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Fête nationale du Québec, secteur Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2017-02-5855

CONSIDÉRANT que Loisirs Johnville demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 24 juin 2017 pour la Fête nationale du Québec, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'activité, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Fête nationale du Québec, secteur Sawyerville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2017-02-5856

CONSIDÉRANT que Loisirs Sawyerville demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 23 juin 2017 pour la Fête nationale du Québec, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'activité, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Rencontre de formation avec le MAMOT portant sur le rôle et les responsabilités des élus.

Résolution 2017-02-5857

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu de demander au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire une rencontre de formation sur le rôle du conseil municipal et des élus le mardi 21 février à 19 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) Cookshire-Eaton Innovation, aide financière 2017.

Résolution 2017-02-5858

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'accorder une aide financière de 60 000 \$ à la corporation de développement Cookshire-Eaton Innovation pour leurs activités de l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) Inspection obligatoire du barrage de Sawyerville, adjudication d'un contrat.

Résolution 2017-02-5859

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'évaluation obligatoire de la sécurité du barrage de Sawyerville, le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Groupe SM	44 800 \$
Services exp	---

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'adjuger le contrat pour l'évaluation obligatoire de la sécurité du barrage de Sawyerville au montant de 44 800 \$ (avant les taxes) au Groupe SM, conformément à sa soumission datée du 9 décembre 2016 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 23) Demande d'un certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) concernant le projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la 1^{er} Avenue.

Résolution 2017-02-5860

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton doit demander un certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) concernant le projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la 1^{er} Avenue;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton mandate Les Services exp inc. pour faire la demande d'un certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant le projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la 1er Avenue;

QUE la demande d'autorisation contient une copie dûment certifiée de la résolution du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton d'autoriser Les Services exp inc. à soumettre cette demande au MDDELCC et à présenter tout engagement en lien avec cette demande;

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton s'engage à transmettre, lorsque les travaux seront achevés, une attestation quant à leur conformité avec l'autorisation accordée, au plus tard 60 jours après la fin des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Recommandations sur l'intervention sur un feu de brûlage de matériaux de démolition sur la propriété de M. Yves Bolduc sur la rue Pope.

Résolution 2017-02-5861

CONSIDÉRANT que le 1^{er} décembre 2016 monsieur Yves Bolduc a procédé au brûlage de matières résiduelles sur sa propriété située sur la rue Pope;

CONSIDÉRANT que madame Marie-Ève Lahaie du MDDELCC est intervenue pour faire éteindre ce feu illégal de matières résiduelles les 1^{er} et 2 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que madame Lahaie a informé par téléphone notre directeur du service incendie monsieur Éric Cloutier que cette activité est illégale puisqu'elle contrevient à l'article 194 du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (voir courriels de madame Lahaie des 2 et 6 décembre 2016 annexé à la résolution);

CONSIDÉRANT que le directeur incendie monsieur Éric Cloutier n'a pas informé adéquatement le conseil municipal de la situation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE le conseil municipal prend des dispositions pour que cette situation ne se répète pas;

QUE tous les permis seront remis aux demandeurs et une copie de chaque permis sera conservé au service incendie;

QUE sur chaque permis, il sera mentionné que le brûlage autorisé doit se conformer à l'article 194 du Règlement provincial sur l'assainissement de l'atmosphère et que seul le brûlage de branches et de feuilles est autorisé;

QUE le préventionniste en incendie de la municipalité sera le seul intervenant municipal qui pourra émettre ces permis et qu'en son absence, il devra désigner un remplaçant.

Monsieur le maire demande le vote :

ONT VOTÉ EN FAVEUR

Yvan Tremblay

ONT VOTÉ CONTRE

Yvon Roy
Roger Thibault
Amanda Hamel
Pete Lachance

Sylvie Lapointe

1 vote en faveur

5 votes contre

REJETÉE MAJORITAIREMENT

- 25) Nomination de Mme Mélanie St-Pierre au poste de directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, autorisation de signature.

Résolution 2017-02-5862

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu:

QUE la Ville de Cookshire-Eaton retienne les services de Mme Mélanie St-Pierre à titre de directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton signe avec la nouvelle directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs un contrat définissant les conditions d'embauche et de travail joint en annexe et faisant partie de la présente résolution comme s'il était ici au long récité;

QUE M. Noël Landry, maire, et M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour la Ville de Cookshire-Eaton les documents devant donner fait à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 26) Comité Loisir, MRC du Haut-Saint-François, nomination des délégués pour l'année 2017.

Résolution 2017-02-5863

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu de nommer la conseillère Sylvie Lapointe, la conseillère Amanda Hamel (remplaçante) et la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, Mélanie St-Pierre, pour représenter la Ville de Cookshire-Eaton sur le Comité Loisir de la MRC du Haut-Saint-François pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 27) Loisirs Cookshire, aide financière 2017.

Résolution 2017-02-5864

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu :

QU'une aide financière de 6 000 \$ soit accordée à Loisirs Cookshire pour leurs activités de l'année 2017;

QUE l'aide financière sera versée sur la présentation des états financiers 2016 de l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 28) Loisirs Johnville, aide financière 2017.

Résolution 2017-02-5865

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu :

QU'une aide financière de 6 000 \$ soit accordée à Loisirs Johnville pour leurs activités de l'année 2017;

QUE l'aide financière sera versée sur la présentation des états financiers 2016 de l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

29) Loisirs Sawyerville, aide financière 2017.

Résolution 2017-02-5866

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu :

QU'une aide financière de 6 000 \$ soit accordée à Loisirs Sawyerville pour leurs activités de l'année 2017;

QUE l'aide financière sera versée sur la présentation des états financiers 2016 de l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30) Jardin communautaire de Sawyerville, aide financière 2017.

Résolution 2017-02-5867

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu :

QU'une aide financière de 3 000 \$ soit accordée au Jardin communautaire de Sawyerville pour leurs activités de l'année 2017;

QUE l'aide financière sera versée sur la présentation des états financiers 2016 de l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

31) Nouveau centre communautaire de Johnville, adjudication d'un contrat.

Résolution 2017-02-5868

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la construction d'un nouveau centre communautaire à Johnville, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre (prix incluant les taxes) :

Les Constructions Binet	1 140 552,00 \$
Groupe MTKR	1 238 165,78 \$
Construction R. Bélanger inc.	1 381 968,45 \$
Construction Yves Lessard inc.	1 191 715,88 \$
Construction Olivier & Lyonnais inc.	1 149 163,63 \$
Construction Guy Sébas inc.	1 170 445,50 \$

Construction MF Guillemette inc.	1 182 027,04 \$
Construction Jérémie Houle inc.	1 344 057,75 \$
Construction Gératek inc.	1 239 085,58 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Jean Mailhot, architecte, datée du 30 janvier 2017;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE le contrat pour la construction d'un nouveau centre communautaire à Johnville, au montant de 1 140 552,00 \$ (incluant les taxes) soit adjugé à Les Constructions Binet inc., conformément à leur soumission ouverte le 30 janvier 2017 et aux documents d'appel d'offres;

QUE l'adjudication de ce contrat est conditionnelle à l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité, sous-volet 5.1, réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM);

QUE, de plus, l'adjudication de ce contrat est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt 231-2017 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

32) Avis d'infraction pour des travaux non conformes au 280, rue Principale Est, Cookshire, mandat à la Cour municipale.

Résolution 2017-02-5869

CONSIDÉRANT l'avis d'infraction du 17 mars 2016, adressé à M. Marcel Pétrin relativement à des travaux non conformes sur sa propriété située au 280, rue Principale Est, lot 5590642;

CONSIDÉRANT l'inspection du 31 janvier 2017 aux fins de vérifications;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

QUE Mme Nicole Jolicoeur, officière en bâtiment et en environnement, soit autorisée à acheminer ce dossier à la Cour municipale pour les infractions actuelles et que, dans l'éventualité d'une déclaration ou reconnaissance de culpabilité à l'infraction, demande à la cour d'émettre une ordonnance obligeant le propriétaire à prendre toutes les mesures pour régler la situation; et qu'à défaut de se faire, autoriser la municipalité à le faire aux frais du propriétaire, conformément à l'article 29, alinéa 2 de la *Loi sur les cours municipales*;

QUE le montant de l'amende soit le montant maximum prévu aux règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

33) Avis d'infraction pour un logement non conforme au 325, rue Pope, Cookshire, mandat à la Cour municipale.

Résolution 2017-02-5870

CONSIDÉRANT l'avis d'infraction du 21 novembre 2016, adressé à M. Jean-

Guy Prévost relativement à logement non conforme au 2e étage de sa propriété située au 305 rue Pope, sur le lot 4 487 141;

CONSIDÉRANT qu'aucun changement n'a été effectué;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

QUE Mme Nicole Jolicoeur, officière en bâtiment et en environnement, soit autorisée à acheminer ce dossier à la Cour municipale pour les infractions actuelles et que, dans l'éventualité d'une déclaration ou reconnaissance de culpabilité à l'infraction, demande à la cour d'émettre une ordonnance obligeant le propriétaire à prendre toutes les mesures pour régler la situation; et qu'à défaut de se faire, autoriser la municipalité à le faire aux frais du propriétaire, conformément à l'article 29 alinéa 2 de la *Loi sur les cours municipales*;

QUE le montant de l'amende soit le montant maximum prévu aux règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

34) M. Jean-Guy Prévost, demande de dérogation mineure 2016-03-01-D, 55 rue Prévost.

Résolution 2017-02-5871

CONSIDÉRANT que M. Danny Prévost résidant au 80, rue Prévost, agissant comme promoteur du projet de construction a déposé les plans de construction et le certificat d'implantation, ainsi qu'une demande de dérogation mineure 2016-03-01-D datée du 18 mars 2016 afin qu'il lui soit permis d'implanter et de construire une résidence bi-familiale sur le lot 5 335 593 dont la marge de recul avant serait réduite d'au plus 2 mètres que celle permise par le règlement 416-01;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme, à une séance tenue le 5 avril 2016, a refusé de traiter cette demande parce que l'entrepreneur, soit le Groupe Prévost inc., représenté par M. Danny Prévost, ainsi que le propriétaire du terrain M. Jean-Guy Prévost ont débuté les travaux sans que la municipalité n'aie traité la dérogation mineure et sans que le permis ne soit émis;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal avait convenue par sa résolution 2016-05-5522 que la demande de dérogation mineure ne sera traitée que lorsque l'infraction pour avoir construit une résidence sans permis soit réglée;

CONSIDÉRANT que le demandeur a assumé les coûts relatifs à l'infraction d'avoir débuté les travaux de construction sans permis;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2016-03-01-D de M. Danny Prévost.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

35) Député Peter Van Loan, porte-parole de l'opposition officielle pour le patrimoine et les lieux historiques nationaux, appui projet de loi C-323.

Résolution 2017-02-5872

CONSIDÉRANT que le député Peter Van Loan, porte-parole de l'opposition

officielle pour le patrimoine et les lieux historiques nationaux a déposé un projet de loi C-323 d'initiative parlementaire pour la réhabilitation des lieux historiques;

CONSIDÉRANT que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton appuie le projet de loi C-323;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu de demander à la députée de Compton–Stanstead, Marie-Claude Bibeau, de voter en faveur de la loi C-323 présenté par le député Peter Van Loan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

36) Regroupement pour un Québec en santé, résolution d'appui.

Résolution 2017-02-5873

ATTENDU qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

ATTENDU que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux;

ATTENDU que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents;

ATTENDU que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

De signifier notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
 - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. d'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements

favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

37) Polyvalente Louis-St-Laurent, comité intimidation, aide financière.

Résolution 2017-02-5874

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'accorder une aide financière de 100 \$ au Comité intimidation de la polyvalente Louis-St-Laurent pour leurs activités d'information et de sensibilisation sur l'intimidation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

38) Comité consultatif d'urbanisme, renouvellement de mandat de 3 membres.

Résolution 2017-02-5875

CONSIDÉRANT que le mandat de 3 membres du Comité consultatif d'urbanisme doit être renouvelé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu de renouveler le mandat des personnes suivantes :

Siège	Nom	Fin du mandat
2	Jean Tremblay	2019-02-01
4	Alain Lussier	2019-02-01
6	Pascal Yergeau	2019-02-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

39) Service exp, offre de services, poursuite du mandat pour la nouvelle station d'épuration sur le chemin des Iris.

Résolution 2017-02-5876

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Yvon Roy il est résolu d'accepter l'offre de Services exp datée du 30 janvier 2017, d'un montant de 20 500 \$ (avant taxes), pour la poursuite du mandat pour la nouvelle station d'épuration sur le chemin des Iris, à Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40) Côté-Jean et associés, honoraires professionnels, projet centre communautaire de Johnville.

Résolution 2017-02-5877

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'autoriser le paiement de 12 417,30 \$ (incluant les

taxes) pour la facture de Côté-Jean et associés concernant le projet du centre communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 41) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, honoraires professionnels, levé topographique, centre communautaire de Johnville.

Résolution 2017-02-5878

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 552,16 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, concernant le projet du centre communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 42) Polyvalente Louis-Saint-Laurent, commandite pour le gala des mérites scolaires de la Cité-école.

Résolution 2017-02-5879

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'accorder une aide financière de 25 \$ à la Cité-École Louis-Saint-Laurent pour le Gala des mérites académiques en juin 2017. Le maire Noël Landry et la conseillère Sylvie Lapointe représenteront la municipalité à cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) Dépôt du rapport annuel 2016 du service incendie.

Résolution 2017-02-5880

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton accepte le rapport annuel 2016 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton tel que déposé.

Ce rapport est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 230-2017 concernant l'affichage des numéros civiques sur les immeubles.

Résolution 2017-02-5881

Avis de motion est donné par la conseillère Sylvie Lapointe qu'elle présentera à une prochaine séance un règlement concernant l'affichage des numéros civiques sur les immeubles.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du

projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 2) Règlement 231-2017 décrétant une dépense de 1 140 000 \$ et un emprunt de 1 140 000 \$ pour la construction d'un centre communautaire à Johnville.

Résolution 2017-02-5882

Avis de motion est donné par le conseiller Yvan Tremblay qu'il présentera à une prochaine séance un règlement décrétant une dépense de 1 140 000 \$ et un emprunt de 1 140 000 \$ pour la construction d'un centre communautaire à Johnville.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 229-2017 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2017.

Résolution 2017-02-5883

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter le règlement 229-2017 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2017-02-5884

Compte salaires

170 085,45 \$

Compte général

201700000 (I)	CHENIL BOUBOU	1 500,00 \$
201700001 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	10 395,79 \$
201700002 (I)	HYDRO QUÉBEC	9 439,09 \$
201700003 (I)	BELL CANADA	1 905,61 \$
201700004 (I)	THE RECORD	608,22 \$
201700005 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	439,78 \$
201700006 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	29 064,93 \$
201700007 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	180,13 \$
201700008 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	80,00 \$
201700009 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	63,00 \$
201700010 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 595,63 \$
201700011 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	1 436,30 \$
201700012 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	99,87 \$
201700013 (I)	DEPANNEUR LACHANCE	156,63 \$

201700014 (I)	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	251,46 \$
201700015 (I)	DICOM FRET	158,24 \$
201700016 (I)	GAGNON DENIS	162,00 \$
201700017 (I)	SERVICE D'EXTINCTEURS	502,67 \$
201700018 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	1 739,46 \$
201700019 (I)	EQUIPEMENT WAJAX #30	2 895,60 \$
201700020 (I)	LE PRO DU CB INC.	352,97 \$
201700021 (I)	GROUPE ENVIRONEX	835,06 \$
201700022 (I)	PREVIMED INC.	145,68 \$
201700023 (I)	BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE.	52,41 \$
201700024 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	1 722,94 \$
201700025 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	539,81 \$
201700026 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	20 921,09 \$
201700027 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	72,09 \$
201700028 (I)	GROUPE CAMERON	242,83 \$
201700029 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	210,38 \$
201700030 (I)	GROUPE SIGNALISATION ESTRIE	114,98 \$
201700031 (I)	Visa Desjardins	1 115,01 \$
201700032 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	477,16 \$
201700033 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	3 517,64 \$
201700034 (I)	TARDIF DIESEL INC.	1 968,94 \$
201700035 (I)	SEAO-CONSTRUCTO	3,94 \$
201700036 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	480,87 \$
201700037 (I)	RESTO 108	172,95 \$
201700038 (I)	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	2 344,84 \$
201700039 (I)	LES SERVICES EXP INC.	26 685,70 \$
201700040 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	275,87 \$
201700041 (I)	GENERAL BEARING SERVICE INC.	42,52 \$
201700042 (I)	STANLEY & DANNY TAYLOR TRANSPORT	4 819,37 \$
201700043 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	163,79 \$
201700044 (I)	GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	40,24 \$
201700045 (I)	FERME BOURDON & FILS INC.	3 455,00 \$
201700046 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	2 251,49 \$
201700047 (I)	MACKIE SHERBROOKE INC.	626,96 \$
201700048 (I)	ANICK FREDETTE	83,06 \$
201700049 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	356,42 \$
201700050 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	1 210,06 \$
201700051 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	264,38 \$
201700052 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	1 930,61 \$
201700053 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	1 096,86 \$
201700054 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	118,60 \$
201700055 (I)	COMMUNICATION PLUS	213,22 \$
201700056 (I)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ INC.	520,15 \$
201700057 (I)	CENTRE 24-JUIN - ACCES COMPETENCES	207,00 \$
201700058 (I)	RESTAURANT LA LANterne VERTE	50,16 \$
201700059 (I)	GLEN LABEL	72,00 \$
201700060 (I)	N. V. CLOUTIER INC.	115,67 \$
201700061 (I)	GARAGE ALAIN PERRON	293,61 \$
201700062 (I)	BATTERIES EXPERT - BOUTIQUE ENERGIE	276,91 \$
201700063 (I)	FORM-EVAL INC.	290,32 \$
201700064 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	589,79 \$
201700065 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	1 194,00 \$
201700066 (I)	LOUIS LAROCHE	20,82 \$
201700067 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	219,35 \$
201700068 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 576,08 \$
201700069 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	834,39 \$
201700070 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	352,26 \$
201700071 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	77,25 \$
201700072 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	1 027,82 \$
201700073 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	241,45 \$
201700074 (I)	REAL HUOT INC.	4 026,90 \$
201700075 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	1 138,80 \$
201700076 (I)	9117-8418 QUÉBEC INC.	216,15 \$
201700077 (I)	TRANSPORT GUY HAMEL	3 410,16 \$
201700078 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	12 206,60 \$
201700079 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	811,72 \$

201700080 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	159,79 \$
201700081 (I)	MACPEK INC.	5 941,10 \$
201700082 (I)	BÂTI CONSULT	172,46 \$
201700083 (I)	LABRADOR	74,57 \$
201700084 (I)	A D F DIESEL	1 351,27 \$
201700085 (I)	THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	752,21 \$
201700086 (I)	ELECTRO-5 INC.	118,63 \$
201700087 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	34,49 \$
201700088 (I)	LES CARRIÈRES DE ST-DOMINIQUE LTÉE	327,68 \$
201700089 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE 15687	94,21 \$
201700090 (I)	MACHINERIE C. & H. INC.	95,27 \$
201700091 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	1 908,49 \$
201700092 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	492,09 \$
201700093 (I)	CENTRE ASPIRATEUR M. R. INC.	75,85 \$
201700094 (I)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	3 101,05 \$
201700095 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	330,21 \$
201700096 (I)	ROI DU BRULEUR	166,60 \$
201700097 (I)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	584,75 \$
201700098 (I)	THERMOSHELL	36 725,89 \$
201700099 (I)	JOE JOHNSON	2 471,35 \$
201700101 (I)	MICHEL GAGNON	27,90 \$
201700102 (I)	LIGNES DE STATIONNEMENT MF	373,67 \$
201700103 (I)	CHAUFFAGE SERGE JUBINVILLE	442,00 \$
201700104 (I)	FORACTION INC.	7 443,48 \$
201700105 (I)	BIANCA-LEE LECLAIR	24,80 \$
201700106 (I)	CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT	60 000,00 \$
201700107 (I)	INFOTECH	20 929,62 \$
201700108 (I)	HYDRO QUÉBEC	4 576,12 \$
201700109 (I)	TELMATIK	276,15 \$
201700110 (I)	DONALD BOUCHARD	1 967,00 \$
201700111 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	899,19 \$
201700112 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	5 792,60 \$
201700113 (I)	TRANSPORT DU BONHEUR	15 999,00 \$
201700114 (I)	FEDERATION QUEBECOISE DES	4 735,05 \$
201700115 (I)	GAGNON DENIS	1 015,00 \$
201700116 (I)	COMBEQ	661,10 \$
201700117 (I)	LA RELEVÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	50,00 \$
201700118 (I)	JOEY LEDOUX	500,00 \$
201700119 (I)	RESTO 108	172,95 \$
201700120 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	218,42 \$
201700121 (I)	ÉMILIE GAGNON	450,00 \$
201700122 (I)	MANOIR DE L'EAU VIVE	846,15 \$
201700123 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	4 254,08 \$
201700124 (I)	FRANCOIS LOISELLE	280,00 \$
201700125 (I)	PLACE AUX JEUNES DU H.S.F	1 054,80 \$
201700126 (I)	JEFF CROSS	2 080,00 \$
201700127 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	54,00 \$
201700128 (I)	CRSBP DE L'ESTRIE	23 733,97 \$
201700129 (I)	NETREVOLUTION	53,85 \$
201700130 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	1 130,00 \$
201700131 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	105 419,00 \$
201700132 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	235,69 \$
201700133 (I)	LES SERVICES EXP INC.	2 010,35 \$
201700134 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	17 017,21 \$
201700135 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	39 372,83 \$
201700136 (I)	CHENIL BOUBOU	831,88 \$
201700137 (I)	ANDRÉ BRETON	300,00 \$
201700138 (I)	COMMUNICATION JEAN MALO	308,71 \$
201700140 (I)	ROUILLARD REMORQUAGE INC.	1 121,01 \$
201700250 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	10 826,64 \$
201700251 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	26 366,08 \$
201700252 (I)	BÂTIRENTE	8 873,87 \$
201700253 (I)	FONDACTION	3 887,04 \$
201700254 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	621,89 \$
201700255 (I)	Desjardins sécurité financière	2 200,82 \$
201700256 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 355,35 \$

201700257 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	600,87 \$
201700258 (I)	REVENU QUÉBEC	198,19 \$
	Total :	608 935,80 \$
	Grand total :	779 021,25 \$

Liste des chèques annulés

201700100	TRANSPORT S. ROUILLARD	1 121,01 \$
201700139	TRANSPORT S. ROUILLARD	1 121,01 \$

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) M. Jacques Descôteaux, 889, chemin Sanschagrin, demande d'autorisation à la CPTAQ, aliénation, lotissement.

Résolution 2017-02-5885

CONSIDÉRANT que M. Jacques Descôteaux, (9321-6988 Québec inc.), 889 chemin Sanschagrin s'adressent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour lotir un terrain 2,7871 hectares, lots 4 486 799 et Ptie 4 486 800;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 58.2 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, le présent avis que transmet la municipalité à la CPTAQ est motivé en tenant compte des critères établis à l'article 62 de la LPTAA;

CONSIDÉRANT que l'autorisation recherchée ne viendra pas modifier, altérer ou déstructurer ce milieu agricole;

CONSIDÉRANT que l'autorisation recherchée n'aura pas de contraintes, ni d'effets négatifs sur les activités agricoles du secteur ou sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT que ce projet est conforme au règlement 119-2008 concernant le lotissement dans la Ville de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas d'objection au projet de M. Jacques Descôteaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Carte de crédit pour la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.

Résolution 2017-02-5886

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à faire l'acquisition d'une carte de crédit pour directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Dream Team, Joey Ruel, demande pour le terrain de balle de Johnville.

Résolution 2017-02-5887

CONSIDÉRANT que M. Joey Ruel, porte-parole de la Dream Team, demande à la municipalité la possibilité de réserver le terrain de balle de Johnville, une soirée par semaine, sans frais pour leurs activités de la saison 2017;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu d'accepter la demande de M. Joey Ruel telle que formulée dans la lettre datée du 2 février 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Publicité, Plaisirs d'hiver.

Les besoins de tous les organismes de loisirs seront évalués.

- 5) Dépôt par la trésorière des états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la municipalité.

Dépôt des états comparatifs au 31 janvier 2017.

- 6) Utilisation d'une partie des fonds provenant des redevances des gravières.

Résolution 2017-02-5888

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'approuver l'utilisation d'un montant de 184 700 \$ provenant du fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques pour l'entretien du réseau routier municipal (fonds gravières et sablières).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

Aucune.

O) Levée de la séance.

Résolution 2017-02-5889

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier